



lettre

La
des élus communistes et apparentés
de Vénissieux - N° 86 - février 2026-

25 000€

C'est le
montant
de notre
subvention
à la



mission locale de Vénissieux
pour l'insertion sociale et
professionnelle de nos jeunes.

Le budget d'une gauche sociale.

Nous sommes fiers d'une ville qui aide tous les vénissians à tenir bon face aux crises qui se succèdent, dans un monde incertain et violent qui les inquiète. Nous faisons tout pour unir les vénissians face à tous ceux qui veulent les diviser, pour relier et solidariser, rendre acteur, citoyen.

C'est difficile dans la crise politique actuelle qui détruit les repères. La dérive médiatique publicitaire permet à tant de prétendus influenceurs de remplacer le débat d'idée et l'analyse concrète des situations concrètes (formule célèbre de la pensée marxiste), par des slogans, des promesses, des polémiques et même des mensonges.

Nous sommes fiers de diriger une ville symbole des luttes sociales et du rassemblement populaire, symbole du refus de la dérive à droite.

Notre budget est à l'image de nos efforts, un budget d'une gauche sociale engagée, qui refuse les fausses promesses et le buzz médiatique. Une gauche qui appelle les citoyens à la mobilisation, à l'intervention pour éclairer les causes des crises qui bousculent notre pays. Parce que c'est ensemble, par l'action collective et la transformation des rapports de force, que nous construirons la révolution sociale nécessaire pour changer de société.

Pierre-Alain Millet - adjoint au maire

BUDGET 2026

Pour la deuxième année consécutive, la ville de Vénissieux a bâti son budget sans que l'Assemblée Nationale ait adopté le Projet de Loi de Finances 2026, à savoir le budget de la nation.

Dans ce contexte d'incertitude et de crise politique depuis la désastreuse dissolution de l'Assemblée, il faut saluer le travail des services municipaux, notamment les finances.

Le gouvernement est finalement revenu sur l'effort demandé aux collectivités de 4,6 à 2 milliards d'euros, mais cela reste lourd. Le gel de la DGF et la baisse des dotations d'investissement pèsent sur les finances locales.

Sous l'effet des politiques d'austérité, la pauvreté, la précarité gagnent du terrain, et c'est notre ville qui y répond avec un budget et des dispositifs d'accompagnement pour les Vénissians.

Dans notre budget 2026 : pas de hausse des taux de la fiscalité locale, et ce depuis 2016 !, gel des tarifs municipaux impactant le plus grand nombre (restauration scolaire, enfance), maintien de l'enveloppe revalorisée de subventions aux associations, à hauteur de 4,9 millions d'euros.

Pour l'année 2026, les dépenses d'investissement de Vénissieux s'élèvent à 30,8 millions d'euros.

Elles viennent alimenter la fin de la construction du centre aquatique Auguste-Delaune, la création de la Maison des Mémoires Olga-Bancic, la reconfiguration-réhabilitation du groupe scolaire Léo-Lagrange, le nouveau groupe scolaire Charles-Perrault. Elles marquent la poursuite de la création d'espaces fraîcheurs et le passage à 100% LED de l'éclairage public. La Ville de Vénissieux continue d'avancer pour tous les Vénissians avec l'intérêt général comme priorité.

Les communes et les services publics de proximité ont montré leur rôle indispensable tout au long des crises qui viennent de se succéder. Ils renforcent les solidarités, luttent contre les injustices sociales et garantissent la continuité territoriale. Dans le cadre de la prochaine loi de décentralisation annoncée par Sébastien Lecornu, l'autonomie financière et le principe de libre administration des collectivités locales figureront au cœur des débats. De leur renforcement dépendront l'avenir et l'autonomie de nos politiques de proximité, le rôle central de la commune et les solidarités de notre pacte républicain.

Michèle Picard - maire

LE BUDGET D'UNE GAUCHE SOCIALE

Pour ce dernier budget de notre mandat, évoquons ce que la dépense publique municipale apporte concrètement aux habitants.

Sur l'accès aux droits :

- l'aide au financement de la téléassistance des personnes âgées à partir de 70 ans.
- le partenariat intergénérationnel de l'OMR avec les EPJ, maisons de l'enfance.
- une unité maternelle du trouble du spectre de l'autisme
- l'accueil médicalisé à la résidence Ludovic Bonin
- la cellule de veille partenariale pour la lutte contre l'isolement des personnes âgées
- l'accès aux droits avec des écrivains publics et numériques
- les aides sociales aux activités sportives, à la location d'instrument de musique, à l'aide aux factures d'énergie
- Vénissieux, ville pionnière du programme Territoire Zéro Non-Recours

Sur la sécurité:

- Plus de 7500 Vénissians ont donné leur avis et leurs priorités qui sont devenus un plan de 25 actions en cours.
- Le système Visia multiplie les amendes pour dépôt d'encombrants sur la voie publique, avec des amendes de 2500€.
- Le renforcement des équipes ASVP et de polices municipales, l'expérimentation de brigades dédiées au centre-ville, et nos actions de prévention contre les addictions, les points d'écoute jeunes, le travail avec la métropole pour augmenter le nombre d'éducateurs de prévention...

Nos investissements:

- l'extension de l'école Jules Guesdes,
- 3 cantines de plus transformées en self,
- 11 cours végétalisées,
- la maison de l'enfance Anne Sylvestre,
- le centre social Roger Vaillant réhabilité,
- la reconstruction de la piscine Delaune, plus grande, moderne, efficace énergétiquement,
- le WIFI public pas encore assez connu,
- les espaces fraîcheurs dont l'espace aquatique coblod, envié des habitants des villes voisines
- l'équipement Annie Steiner, sa bibliothèque de quartier et son FABLAB,
- la poursuite de l'agenda d'accessibilité programmée,
- la participation aux travaux d'économies d'énergie des copropriétés.

Je pourrai parler du sport, de la culture, de la santé, de l'école, de l'emploi et de l'insertion... Le travail de nos équipes est salué bien au-delà des frontières de Vénissieux.

Le maintien des 4 fleurs témoigne de notre engagement pour un cadre de vie de qualité, alliant propreté, présence de la nature en ville et efforts constants en faveur de l'environnement. À cela s'ajoute l'obtention de 4 étoiles au label Transition Écologique, qui place notre commune parmi les 20 villes les plus avancées de France, ainsi que les trois lauriers récompensant notre dynamisme sportif.

Pour le label Transition Écologique, nous sommes d'ores et déjà sur la voie de la 5ème étoile, avec 75% des meilleures pratiques déjà mises en œuvre dans chaque domaine. Ces résultats ne relèvent pas d'un discours politique, mais d'une évaluation rigoureuse menée par un organisme indépendant, dans un cadre européen, sur la base d'un référentiel exigeant qui atteste de la réalité de nos actions.

Un dernier exemple qui confirme le rôle de la Ville au service des Vénissians. Au premier semestre 2025, nous avons servi 400 000 repas, enregistrant une progression significative malgré la diminution des effectifs scolaires. Cela représente une moyenne de plus de 5 000 repas par jour d'école. Le coût moyen supporté par la ville s'élève à 4,4 € par repas versé à la régie de restauration, dont la moitié est consacrée aux dépenses alimentaires. En incluant les frais liés aux salles de cantine et au service, le coût total pour la ville atteint près de 9 € par repas. Les familles paient de 1€ à 4,11€ selon le quotient familial, autrement dit, à Vénissieux, tout le monde bénéficie de la solidarité, payant seulement de 10 à 45% du prix total. Et cela ne se fait pas au détriment de la qualité ! Grâce à l'expertise de notre nutritionniste, à nos actions contre le gaspillage alimentaire, et à une politique d'achats responsables (50 % durables, dont 33 % de produits bio, dépassant largement les exigences légales), notre cuisine centrale se distingue. Nous diversifions aussi nos recettes pour une alimentation variée et équilibrée. Résultat : une restauration plébiscitée par les enfants comme par les parents !

Pierre-Alain Millet - adjoint au maire



Équipement Annie Steiner

SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS

À Vénissieux, le soutien aux associations est un engagement fort et constant.

Dans un contexte national marqué par des restrictions budgétaires sans précédent et une pression accrue sur le secteur associatif, la Ville de Vénissieux a fait le choix clair de maintenir ses subventions de fonctionnement pour 2026. Une décision qui confirme notre volonté d'accompagner les associations dans leurs missions essentielles au quotidien, auprès des Vénissian·e·s.

Parce que les associations sont au cœur de notre modèle de société, nous refusons de les abandonner.

Qu'il s'agisse de la crise sanitaire ou de la crise énergétique, notre commune a toujours renforcé son soutien aux acteurs de terrain.

Aujourd'hui encore, malgré les restrictions budgétaires de l'État, Vénissieux assume ses responsabilités et préserve les financements indispensables à la vie associative.

Les associations vénissianes sont des piliers de notre territoire. Qu'elles agissent dans les domaines de la solidarité, du sport, de la culture, de l'éducation populaire ou de l'action sociale, elles contribuent activement à la cohésion sociale, au vivre-ensemble et à l'émancipation de toutes et tous.

Soutenir les associations, c'est aussi soutenir l'emploi local. Chaque subvention votée permet à des salarié·e·s, éducateurs, animateurs et travailleurs sociaux de poursuivre leurs missions au service des habitant·e·s. En préservant ces financements, nous garantissons des emplois utiles et non délocalisables, et assurons la continuité de services essentiels pour notre ville. Nous voulons offrir aux associations la stabilité et la reconnaissance qu'elles méritent. En maintenant ces subventions, nous leur permettons de se projeter, de structurer leurs actions et répondre durablement aux besoins du territoire.

À Vénissieux, les associations sont de véritables partenaires de l'action publique. Nous leur faisons confiance et leur donnons les moyens d'agir, parce que nous croyons en leurs valeurs : solidarité, égalité, justice sociale.

Murat Yazar - conseiller municipal



POINT ACCUEIL ÉCOUTE JEUNES



Nous attribuons une subvention de 34 000€ à la Fondation Action Recherche Handicap et Santé Mentale (ARHM) qui œuvre dans les domaines de la santé mentale, du handicap, de la prévention et de l'insertion et pour soutenir les actions du Point Écoute Jeunes sur notre territoire.

Dans les locaux du Point Accueil Écoute Jeunes, mis en place en 2009, sont accueillis sans condition, de façon anonyme et confidentielle, des jeunes de 12 à 25 ans. Des psychologues et des éducateurs spécialisés sont à leur écoute et développent tout un travail d'accompagnement et de prévention. Le mal-être peut être lié à une souffrance psychique, à des rapports parents-enfants ou avec des proches compliqués, à des conduites à risque, à des dépendances, pas simplement à l'alcool ou aux drogues, mais aux écrans. Il s'agit alors de trouver la bonne orientation pour, le cas échéant, une prise en charge spécifique et adaptée.

Le soutien à la parentalité par des entretiens parents-enfants et parents seuls fait partie des missions remplies par l'ARHM, tout comme l'animation d'actions extérieures de prévention auprès des jeunes, avec les équipes éducatives des établissements scolaires en lien avec les projets de prévention pilotés par la DUPS et l'Atelier Santé Ville. Des permanences téléphoniques sont assurées les mardis et mercredis de chaque semaine. Des transversalités étoffent ainsi tout le travail entrepris dans notre Conseil local de santé mentale, l'Atelier Santé Ville et bien sûr dans notre Contrat Local de Santé.

Il est urgent de libérer la santé mentale des idées reçues qui l'entourent encore. La première d'entre elles est de penser que la déprime ou la dépression ne concernent que les autres, jamais soi-même. C'est une erreur. Personne n'en est à l'abri, et surtout pas les jeunes. À un âge où la personnalité se construit, où les émotions et les pressions sont intenses, la vulnérabilité est même souvent plus grande. La seconde est de considérer la santé mentale comme une problématique secondaire. Je crois au contraire que la santé, l'accès à la santé et la santé mentale sont un enjeu majeur dans nos villes et constituent une des priorités de nos politiques publiques de proximité.

Michèle Picard - maire



RÉGIE PUBLIQUE DE L'EAU.

Le retour en régie publique de l'eau dans l'agglomération lyonnaise marque une transformation historique et une réussite totale.

De nombreuses actions ont été engagées pour transformer en profondeur la gestion de l'eau.

- La protection des aires d'alimentation de captage contre les pollutions, notamment les PFAS.

- Le droit d'accès à l'eau en lien avec les politiques de l'habitat, du logement et de la politique de la ville

- L'incitation à la sobriété hydrique des consommateurs d'eau professionnels

- La participation citoyenne avec l'assemblée des usagers de l'eau et les représentants des suagers au conseil d'administration

- L'internationalisation du centre d'appel qui est une grande réussite technique et sociale pour le relation usager.

- Un schéma directeur d'alimentation en eau potable avec un plan à horizons 2035 et 2050 avec la connexion sur la Saône, la rénovation de l'usine de Rillieux la Pape.

- Et bien sûr la tarification sociale et environnementale qui est une expérience dont il faudra tirer les leçons.



Beaucoup d'élus de droite, et malheureusement d'autres aussi, affirmaient que le privé avait l'expérience et les moyens de gérer des problèmes techniques complexes, contrairement au public. Pourtant, la preuve est faite : pour les usagers, tout fonctionne, la transition s'est passée sans problème, alors que

la régie publique de l'eau a mené des transformations internes immenses.

Ce premier mandat de la régie de l'eau est riche d'enseignement et il faudra continuer à travailler

Nous pouvons remercier les équipes de la régie de l'eau. Vive le service public !

Pierre-Alain Millet - adjoint au maire



ECHOS

Madame Bruyère, présidente du groupe d'opposition de droite, est intervenue sur la question de l'absentéisme des agents de la Ville. Elle affirme que cette question pourrait se régler avec de l'écoute et un autre encadrement... C'est gonflé, venant de la droite qui vote toutes les réformes de régression sociale, et notamment la réforme des retraites qui repousse l'âge de départ à 64 ans !

Permettez-nous, madame Bruyère, de rappeler quelques vérités et d'élever le débat.

L'augmentation de l'absentéisme est aujourd'hui constatée dans tous les secteurs d'activité, privé et public, et dans toutes les communes. Selon l'Observatoire de l'absentéisme du secteur public, le taux d'absentéisme a atteint 6,1 % en 2024 dans la fonction publique territoriale, en hausse par rapport à 2023, avec une progression marquée des arrêts longs. Dans le même temps, la Caisse nationale d'assurance maladie souligne une augmentation de 30 % des arrêts de travail entre 2019 et 2024, un phénomène qui touche l'ensemble des branches professionnelles et reflète une dégradation globale du monde du travail et de la santé au travail.

Les réformes Macron ont non seulement repoussé l'âge de départ à la retraite, mais aussi augmenté le temps de travail des fonctionnaires sans compensation financière. Ces réformes ont stigmatisé les agents publics, présentés comme des privilégiés, alors qu'ils subissent une charge

de travail croissante, directement imputable aux contraintes budgétaires imposées aux communes par le gouvernement. À cela s'ajoute le gel des salaires dans la fonction publique, qui a encore alourdi le sentiment d'injustice et de dévalorisation des métiers publics, sans tenir compte de l'inflation ni de l'évolution des coûts de la vie.

Cette politique a contribué à dégrader encore davantage le climat social et la santé des travailleurs. Nous dénonçons fermement les mesures restrictives du PLFSS 2026 – comme le renforcement des contrôles médicaux ou le gel des pensions –, qui ne font qu'accentuer la pression sur les salariés, sans répondre aux vrais besoins : l'amélioration des conditions de travail, l'embauche massive dans les services publics, et une protection sociale renforcée.

Madame Bruyère et son groupe politique de droite, qui votent toutes les réformes antisociales et maltraitent le monde du travail, sont les vrais responsables de l'absentéisme. Nous combattons cette droite au niveau local comme au niveau national. Nous luttons pour l'abrogation de la réforme des retraites, le retour à un âge légal de départ à 60 ans, avec des dispositifs pour la pénibilité.

La réponse à l'absentéisme ne peut passer par la répression ou la stigmatisation, mais par la justice sociale et la reconnaissance du travail réel.